

La Bourse aux Financements Solidaires (BFS)

1/ Contexte Socio-économique global

La BFS est née d'un double constat. D'une part, le parcours d'un créateur d'entreprise ou d'activité est difficile, particulièrement au moment de la recherche de financements. Difficulté encore aggravée lorsque son activité relève de l'économie sociale et solidaire (micro projets, secteurs innovants, peu de capitaux propres). En effet, le créateur ne trouve pas systématiquement de soutien du côté des banques classiques et n'a pas toujours connaissance des réseaux de financements alternatifs. Cela ne signifie pas pour autant une insuffisance de l'offre : les outils financiers existent ; dans certaines régions, l'offre est même riche et diversifiée. Il s'agit plutôt d'un manque de visibilité et d'accessibilité qui peut être lié à la diversité des organismes et des outils financiers, à l'absence d'un organisme local ou régional de pré-orientation, à la multiplicité des dossiers et des démarches à effectuer...

D'autre part, il existe une réelle volonté des organismes financiers solidaires eux-mêmes de créer des outils et des méthodes pour favoriser la mutualisation de leurs pratiques professionnelles, créer des synergies entre leurs activités et favoriser les cofinancements. Cette volonté s'est notamment traduite par la création, en 1995, du collectif **FINANSOL** qui a pour objectif la sensibilisation du grand public et des pouvoirs publics à la finance solidaire et plus particulièrement de la labellisation et la promotion des produits d'épargne solidaire.

C'est donc face à ces constats que l'association **Bourse aux Financements Solidaires** (BFS) a été créée : il s'agit d'un outil de mutualisation pour améliorer l'accès aux financements, favoriser le cofinancement des projets et, de manière générale, faciliter la communication entre les financeurs autour des projets. Elle a travaillé, dès 2001, sur un outil technique de pré-validation et de pré-orientation des dossiers de demandes de financements solidaires et en a testé une version pilote au sein de ses réseaux fondateurs avant que celui-ci ne soit opérationnel en décembre 2003.

Dès sa création, l'association a pu bénéficier du soutien et des politiques d'aide à l'innovation et à la mise en réseau du **Secrétariat d'état à l'économie sociale et solidaire** et d'une convention pluriannuelle avec la **Délégation Interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Economie Sociale (DIÉS)**. Elle s'est ensuite tournée vers les collectivités territoriales afin d'assurer un maillage plus serré du territoire national. Enfin, s'il n'existe pas de programme européen dédié à la finance solidaire, la BFS a néanmoins obtenu une subvention européenne dans le cadre du **Fonds Social Européen**.

2/ Contexte micro-social de l'expérimentation :

La BFS intervient dans le champ de la **finance solidaire** où elle joue un **rôle d'interface** pour les différents réseaux entre eux et avec les porteurs de projet. Il est important de rappeler que la **BFS ne participe pas directement au financement de projets**, mais qu'elle occupe un rôle d'intermédiation en organisant les tours de tables financiers.

Si la BFS a vocation à aider tout porteur de projet dont le siège social est situé en France, elle intervient plus spécifiquement dans six régions pilotes (Aquitaine, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes). Cette intervention, au niveau régional, est réalisée en partenariat avec les **Chambres Régionales d'Economie Sociale et Solidaire** et/ou les têtes de réseaux régionales (cf point 6 -les interfaces).

L'outil BFS qui sert à la pré-validation, à l'orientation et au suivi des porteurs de projet n'est

qu'une interface entre ceux-ci et les financeurs potentiels. **Chaque financeur a établi ses propres critères pour évaluer la dimension solidaire des projets et son champ d'intervention** (type de financement, montant). La BFS a, elle, repéré 4 axes de définition de celles-ci suivant lesquels elle ventile les projets vers les différents financeurs :

- *La dimension collective (projet porté par un groupe de salariés, d'habitants, de producteurs.)*
- *La vocation sociale de l'activité, au-delà de sa vocation économique (permettre de créer des emplois pour des personnes en situation précaire, contribuer à former et qualifier des personnes.)*
- *La recherche d'un mode de fonctionnement démocratique*
- *La prise en compte de l'impact de l'activité dans son territoire (création d'une activité dans un quartier en difficulté, création d'activités en milieu rural, projet respectueux de l'environnement...)*

Par ailleurs, la BFS a codifié ses relations avec ses principaux partenaires et utilisateurs ([financeurs](#), [accompagnateurs](#), [porteur de projets](#)) à travers 3 chartes distinctes qui synthétisent les engagements que chaque structure et la BFS prend envers les autres.

3/ Conditions de réalisation de l'expérience

L'association emploie 3 salariés sous contrat de droit privé.

L'outil www.bourse-solidaire.org, véritable logiciel en ligne, **s'adresse aussi bien aux porteurs de projet en économie sociale et solidaire qu'aux structures de financement et d'accompagnement** de ceux-ci. Aux porteurs de projets, la BFS propose un service de pré-orientation et de suivi du dossier. Une fois le dossier validé, elle aide à l'organisation du tour de table financier. Aux financeurs de l'ESS, elle offre un accès à des projets qualifiés et à une mutualisation des compétences qui les aide dans leur développement. Elle permet aux structures d'accompagnement des porteurs de projet d'avoir un interlocuteur unique concernant le financement des dossiers qu'elles suivent.

Une version pilote a d'abord été testée auprès des opérateurs des finances solidaires des régions Ile-de-France et Nord Pas-de-Calais, en 2002-2003. C'est sur la base de cette expérimentation et de réunions de travail territoriales, qui ont rassemblé financeurs, accompagnateurs, collectivités et associations locales, que la BFS a lancé, en novembre 2003, le site Internet www.bourse-solidaire.org et son animation régionale via des partenariats locaux.

Comment fonctionne l'outil www.bourse-solidaire.org ?

Aux porteurs de projets sont proposés une large palette d'outils financiers : prêts, prêts d'honneur, garantie, fonds propres, mécénat,...

La mise en relation s'opère sur la base d'un dossier unique qui n'oblige pas le déposant à refaire un nouveau dossier : il s'agit simplement de formater les données et de mettre en valeur certains aspects (dimension solidaire, synthèse du plan de financement,...). Présentation de l'activité, étude de marché et éléments financiers sont ensuite joints au dossier sous la forme de fichiers attachés. Au total, le dépôt de dossier ne doit pas demander plus de 15 à 20 minutes si tant est que le créateur possède tous les éléments exigés.

- **Validation** : Chaque nouveau dossier déposé sur le site est d'abord soumis à validation, ce qui implique des prises de contact avec les porteurs de projets. Il s'agit principalement d'une validation sur la forme : y a-t-il tous les éléments nécessaires à l'analyse du dossier ? Néanmoins, les critères de viabilité et de demande de financement cohérente sont regardés.

- **Mise en relation** : Une fois le dossier validé, il est filtré automatiquement (de façon instantanée) par les grilles de critères des financeurs. Si le dossier répond aux critères d'un financeur, celui-ci reçoit un mail d'alerte « un nouveau dossier est accessible dans votre grille « Entreprises d'insertion », veuillez cliquer ici pour le consulter ». Le financeur peut alors choisir entre « Ecarter ce dossier » (malgré la grille de critères, le dossier n'entre pas dans le champ d'intervention de la structure) ou « Confirmer son intérêt ».
- **Tour de table** : lorsqu'un financeur confirme son intérêt sur un dossier, le projet passe dans ses « dossiers en cours » et l'organisme apparaît au tour de table comme un financeur potentiel. Il peut alors donner et actualiser sa « position » par rapport au projet et donner un commentaire (ex : A présenter en comité / à la suite d'une rencontre avec le porteur, le dossier sera présenté au comité du 15/04, etc.). Ce tableau de tour de table permet d'informer les acteurs associés au projet des décisions et avis des structures de financement. Un forum dédié à chaque projet permet à chacun d'échanger des informations (y participent les financeurs potentiels, le porteur de projet, l'accompagnateur). Un tableau de financement dynamique permet de savoir quels sont les besoins, les apports, ce qu'il reste à trouver, etc. Ces données peuvent être modifiées en direct par chaque opérateur.
- **Suivi du financement** : L'activité du site est suivie et animée par un administrateur. Sa mission est d'accompagner les opérateurs à l'utilisation de l'outil et d'animer les tours de table pour aboutir à un financement ou à une réorientation des projets (amener les opérateurs à consulter et suivre les projets, cofinancer, informer, etc.). Chaque projet est suivi : si besoin, les opérateurs ou l'entrepreneur sont relancés jusqu'au financement ou à l'abandon du projet.

L'accès aux dossiers est tout à fait sécurisé (seules les structures de financements adhérentes reçoivent des projets automatiquement). En revanche, un financeur peut transférer un dossier à une structure d'accompagnement adhérente s'il en voit la nécessité. Il peut également demander à autoriser un invité au tour de table (un expert, un accompagnateur non inscrit, une banque, un partenaire,').

La BFS a d'abord concentré son action sur la conception et le développement de son outil technique au plus près des besoins et attentes des opérateurs de terrain. Or, le site www.bourse-solidaire.org n'a de sens que si chacun de ses utilisateurs potentiels se l'approprie réellement. D'où l'importance, aujourd'hui, de la mission d'animation territoriale que la BFS mène en partenariat avec les acteurs locaux d'économie sociale et solidaire. Ainsi, en Midi-Pyrénées, la BFS travaille avec ADEPES à la mobilisation de toutes les structures locales d'accompagnement et de financement ainsi qu'à la sensibilisation de tous les organismes en contact avec les entrepreneurs et porteurs de projet. Il s'agit d'ancrer l'outil BFS sur les territoires et de mailler l'ensemble des organismes qui existent en appui aux projets.

4/ Partenaires de l'opération

La BFS, à travers son rôle d'intermédiation, se trouve **au carrefour des différents réseaux** (et même des inter-réseaux) **de l'économie sociale et solidaire**. Cela se reflète à travers les 5 collèges qui composent le CA et les comités de pilotage :

Financeurs solidaires (membres de Finansol)

Autres financeurs de l'ESS

Accompagnateurs

Acteurs de l'ESS

Entrepreneurs solidaires (les anciens porteurs de projets)

Ses membres fondateurs sont, principalement, des acteurs financiers solidaires, membres du premier collège de FINANSOL : **France Active, la Fédération des Cigales, l'IDES, la NEF, Garrigue, France Initiative Réseau, Love Money pour l'emploi, Socoden, la Fondation Crédit Coopératif, Finansol et Efacea.**

Au cours du temps, la BFS a cherché à développer de nouveaux partenariats : ADIE, Crédit Coopératif, Fondation de France, Fondation MACIF, Caisse Solidaire NPdC, Autonomie et Solidarité, IES, Caisses Soudarité Emploi,...

Aujourd'hui, la BFS rassemble plus de 150 structures locales ou nationales, au sein des différents collèges présentés ci-dessus.

5/ Financement de l'opération

La BFS ne propose aucun service marchand ; elle ne tire donc aucun revenu direct de son activité. Néanmoins, les structures qui veulent bénéficier des services de l'outil BFS doivent adhérer à l'association BFS, ces cotisations représentent donc « la partie la plus marchande » des ressources de l'association.

Outre les cotisations des structures adhérentes, les principaux financeurs de la BFS sont des collectivités territoriales (Région Nord-Pas-de-Calais, Ville de Paris, collectivités de PACA...), la DIES et des fondations privées (Fondation MACIF, Fondation de France).

Les différentes subventions publiques et dons privés (cf point 4-les financeurs) représentent 90% du budget de la BFS.

De plus, en 2003, la BFS a remporté l'appel à projet UCIP ; prix qui l'a aidée à rendre l'outil opérationnel.

Enfin, la BFS a bénéficié d'un « **congé solidaire de la Caisse des Dépôts** » de trois ans au moment du lancement de l'activité.

6/ Chronogramme

Durant ses trois premières années d'existence, la BFS a centré son activité, d'une part, sur la conception et le développement de son outil technique et, d'autre part, sur l'intégration de tous les partenaires potentiels du projet :

- Avril 00 - avril 02 : Construction du concept et développement d'une version pilote du site Internet
- Mai 02 -avril 03 : Expérimentation sur deux régions et construction collective du cahier des charges
- Mai 03 -octobre 03 : Conception et développement de www.bourse-solidaire.org
- Novembre 03 : Lancement de l'outil et mobilisation des organismes régionaux et locaux sur six régions

La BFS est entrée, en 2004, dans une nouvelle phase de son activité : le suivi des projets et l'aide au montage financier.

7/ Les difficultés rencontrées

Si l'idée de la BFS a été acceptée et supportée par la plupart des acteurs de la finance solidaire, cela ne doit pas masquer certaines difficultés. Premièrement, il ne faut pas oublier qu'il **peut exister une certaine concurrence entre institutions travaillant sur le même champ**. Ensuite, la mise en place d'un tel outil implique de **faire évoluer les méthodes de travail de chacun** (utilisation d'Internet par exemple). Cette évolution des cultures et des habitudes de travail ne peut se faire sans une forte volonté politiques des acteurs. Enfin, **la définition d'une méthodologie commune** (un dossier et une grille de critères communs) qui s'impose à des acteurs, dont certains ont plus de 20 ans

d'expériences, ne peut se faire que s'il existe une réelle motivation de tous pour travailler en commun.

De la même façon, s'il a été relativement facile de connecter les différents acteurs à l'outil, l'enjeu est qu'ils se l'approprient de façon opérationnelle. Afin que la BFS ne soit pas un simple site Internet de plus, elle doit réussir à **générer du flux entre financeurs, accompagnateurs et porteurs de projets**. C'est là tout l'enjeu de la période actuelle.

Or, cette nécessaire appropriation par les acteurs ne peut se faire sans un travail fort de mobilisation et d'animation. Actuellement, une des principales difficultés de la BFS est de mettre en place des réseaux locaux qui puissent animer son outil. Cette démarche, inhabituelle en ESS, où la structuration des réseaux se fait de bas en haut (par agglomération des structures locales), a pu rencontrer une certaine défiance de la part d'acteurs locaux. C'est pourquoi, il a été décidé de passer par la structuration de réseaux locaux, sur le modèle de ce qui s'était fait dans les régions « test », c'est-à-dire en passant par les têtes de réseaux régionales.

Ce sont ainsi ces têtes de réseaux régionales qui vont servir de relais et d'interfaces locales à l'outil national. C'est dans ce sens que des partenariats ont été développés avec les CRES et d'autres associations régionales d'économie sociale et solidaire. L'objectif de la BFS est d'arriver à dégager des moyens humains (donc à financer des postes) dans chacune des régions-pilotes.

En ce qui concerne les aspects financiers, la BFS a connu les mêmes déboires qu'une bonne partie des acteurs de l'ESS : subventions amputées par rapport au montant initialement prévu, versées hors délais, non-reconduction de conventions dues à des changements politiques,

8/ Résultats escomptés

À travers son rôle d'intermédiation, **l'une des missions de la BFS est de densifier les liens entre les différents réseaux dont elle devient un point nodal**. Si le premier objectif, celui de connecter toutes les structures à l'outil, est en passe d'être atteint, il s'agit maintenant d'arriver à générer du flux entre les utilisateurs, notamment entre les financeurs et les accompagnateurs. Cette intensification des liens passe par le niveau local, c'est pourquoi la phase actuelle du développement de la BFS se concentre sur celui-ci.

C'est à travers son **plan de développement** que la BFS se fixe des objectifs chiffrés en termes de projets orientés, accompagnés et financés. Celui-ci prévoit ainsi plus de cent projets d'ESS financés via son outil d'ici à 2005.

C'est la capacité de la BFS à suivre ce plan de développement que dépendra, en partie, la pérennisation de son activité, car c'est grâce à celle-ci qu'elle pourra accroître sa **crédibilité et sa notoriété**. Le défi est donc bien de **prouver l'utilité de l'outil BFS, aussi bien pour les réseaux de la finance solidaire, qui en sont les porteurs, que pour les futurs entrepreneurs de l'ESS et les structures qui les accompagnent**.

9/ Évaluations

Pour valider l'efficacité de l'outil BFS, il est impératif que l'ensemble de ses partenaires et utilisateurs, et plus généralement des acteurs de l'ESS, ait droit de cité dans le processus d'évaluation. C'est d'ailleurs l'un des engagements que l'association BFS prend avec ses différents partenaires (cf les chartes).

Les comités de pilotage, en cours de mise en place (un au niveau national + 1 par région-pilote), sont donc composés avec ce souci de participation collective. Ils incluent les **financeurs de l'opération** (principalement les collectivités territoriales), **les utilisateurs** des services proposés et les **structures représentatives de l'ESS** du niveau concerné.

Un outil statistique et une base de données concernant le nombre de projets déposés, puis validés, accompagnés et finalement financés ont été mis en place et servent à établir des **relevés mensuels d'activité**.

10/ Confrontation des résultats

L'outil BFS n'est opérationnel que depuis décembre 2003 (soit depuis moins d'un an). Un bilan d'activité est en cours de réalisation. Cependant, l'essentiel de l'analyse devra se faire avec les différents partenaires (financeurs, utilisateurs et les autres acteurs de l'ESS) au niveau des différents territoires et passera principalement par le **biais des comités de pilotage**.